



Exclusion logement de fonction non déclaré dans contrat de travail

Par **junon**, le **03/02/2018** à **23:10**

J'ai refusé deux avenants de contrat (évidemment ils n'ont jamais voulu le mettre à l'écrit) pour une rétrogradation avec baisse de salaire) du coup je suis convoqué dans une dizaine de jours pour éventuel licenciement pour faute grave (!!!) la convocation stipule une mise à pied et une obligation de quitter le lieu de travail...

J'occupe un logement de fonction sur place depuis fin août et ils me demandent de faire mes paquets et de partir au plus tard mardi...

Quels recours j'ai?